**Kedochim**

***Trois Injonctions***

*(Discours du Rabbi, A’haron Chel Pessa’h 5717-1957)*

1. Les trois premières Injonctions énoncées au début de notre Paracha sont: “ Vous serez saints ”, “ Un homme craindra sa mère et son père ”, “ Vous respecterez Mes Chabbats ”.

La Torah est particulièrement précise et l’on peut en conclure qu’il y a une raison, justifiant que ces trois Préceptes soient enseignés conjointement, qu’une relation existe bien entre eux.

2. Dans ce verset, la sainteté est synonyme de séparation. Ainsi, la fin de notre Sidra dit: “ Vous serez saints pour Moi. Et, Je vous séparerai des nations ”, ce qui établit clairement que les Juifs doivent se distinguer des autres peuples, ainsi qu’il est dit: “ Nous serons différents, moi et Ton peuple, de toutes les autres nations de la terre ”.

La séparation est utile uniquement dans une situation qui, autrement, serait unitaire. En conséquence, l’Injonction “ Vous serez saints ” ne fait pas référence à la Torah et aux Mitsvot, qui ne concernent pas les autres nations, ainsi qu’il est dit: “ Il dit Ses Paroles à Israël... Il n’en a pas fait de même pour tous les peuples ”.

Il est donc bien question, dans ce verset, d’actes permis, c’est-à-dire de manger, de boire, d’avoir une activité commerciale. Les Juifs ayant de telles occupations semblent identiques aux autres nations. Et, c’est précisément pour cela que la Torah leur dit: “ Vous serez saints ”.

Comment peut-on vivre dans ce monde matériel, en particulier dans l’obscurité profonde de l’exil et, malgré cela, accéder à la sainteté? Le verset donne la réponse à cette question: “ Car, Je suis saint ”. Les Juifs, où qu’ils se trouvent, sont attachés à D.ieu, à Sa sainteté. Ils sont donc également un “ peuple saint ”, dont la sainteté est, à proprement comparable à celle du Tout Puissant.

3. Mais, l’objectif des Juifs n’est pas uniquement de constituer un peuple saint. Il fut dit du premier Juif, notre père Avraham, que: “ il ordonnera à ses fils et à sa maison, après lui, de garder le chemin de D.ieu ”. C’est à ce propos qu’est énoncée la seconde Injonction, “ un homme craindra sa mère et son père ”. Celle-ci introduit le principe de l’éducation.

La mère et le père sont les premiers éducateurs de l’enfant, auquel ils doivent transmettre la conscience de sa spécificité, de son appartenance au peuple sacré.

Le verset mentionne la mère avant le père, car, en tant que maîtresse de maison, la responsabilité de l’éducation lui incombe en premier chef. Concrètement, c’est bien à elle qu’elle incombe.

4. Comment convaincre les enfants et se convaincre soi-même que “ nous serons différents, moi et Ton peuple ”? La troisième Injonction le précise: “ Vous respecterez Mes Chabbats ”.

Le Chabbat est un signe entre D.ieu et Israël, proclamant que le monde a été créé par D.ieu. Il raffermit la conviction que D.ieu a créé l’univers et le dirige en permanence.

De fait, les Juifs se distinguent, dans ce domaine, de tous les autres peuples. Ces derniers considèrent que D.ieu a abandonné la créations aux constellations et aux astres, ainsi qu’il est dit: “ D.ieu a livré la terre aux étoiles et aux astres ”.

A l’opposé, la foi juive transcende ces manifestations naturelles, dont elle ne tient aucun compte, ainsi qu’il est dit: “ vous ne craindrez pas les signes des cieux ” alors que “ les autres nations les craindront ”.

Tel est précisément le contenu du Chabbat, par rapport aux six jours de la semaine. Dans la description de la création, la Torah mentionne trente deux fois le Nom divin *Elokim*, dont la valeur numérique est la même que celle du mot *Hatéva*, la nature. Le verset dit, en revanche, que le Chabbat est “ pour *Avaya* ”, Nom qui constate que D.ieu “ a été, est et sera ” de manière surnaturelle.

Or, les Juifs sont précisément les dépositaires du Chabbat. Bien plus, nos Sages affirment qu’un idolâtre respectant le Chabbat devrait être condamné à mort. En effet, la perception des autres peuples se limitent à *Elokim*, dont la valeur numérique est la même que *Hatéva*. Ils ne peuvent donc pas respecter le “ Chabbat pour *Avaya* ”.

Par ailleurs, le Chabbat rappelle également la sortie d’Egypte. De fait, il permet de se libérer des contingences et des barrières dressées par la nature.

5. En respectant le Chabbat, en gardant le signe et le lien qui relie les Juifs à D.ieu de manière surnaturelle, en se pénétrant de la conviction que les Juifs ne sont pas soumis aux lois de la nature, mais protégés par la divine Providence, on met en évidence sa propre sainteté, de même que celle de ses enfants. Dès lors, celle-ci apparaît clairement, même dans les préoccupations matérielles, lorsque l’on est persuadé que celles-ci dépendent de D.ieu, “ car Je suis saint ”.

Notre Paracha dit encore: “ Vous respecterez Mes Chabbats et vous craindrez Mon Sanctuaire ”. La relation entre ces deux notions est la suivante. En respectant le Chabbat, un Juif obtient que tout ce qui le concerne soit un Sanctuaire, un Temple consacré à D.ieu.

***Sainteté***

*(Discours ‘hassidique du Rabbi, intitulé “ Et, maintenant, si tu écoutes ”*

*et discours d’A’haron Chel Pessa’h 5717-1957)*

6. Comme nous l’avons vu, la sainteté et la séparation doivent se manifester précisément dans les domaines où les Juifs sont, en apparence, identiques aux autres nations du monde.

C’est la raison pour laquelle notre Paracha dit ensuite: “ Vous vous sanctifierez et vous serez saints ” et nos Sages expliquent: “ Sanctifies-toi en ce qui t’est permis ”. La sainteté doit se manifester dans tous les actes courants, ainsi qu’il est dit: “ En toutes tes voies, connais-Le ”.

7. Certains commettent l’erreur de penser que le Précepte “ Sanctifies-toi en ce qui t’est permis ” n’est qu’un moyen de mieux accomplir la Volonté de D.ieu. C’est, en réalité, une Injonction de la Torah. Et nos Sages disent: “ Ne soupèse pas la valeur des Mitsvot. Considère, de manière identique, la plus accessoire et la plus fondamentale ”. En conséquence, le Précepte “ Sanctifies-toi en ce qui t’est permis ” a bien la même valeur que les autres Mitsvot.

Bien plus, la ‘Hassidout explique que l’application de ce principe permet de révéler la délivrance future. Etudier la Torah, pratiquer les Mitsvot, se préserver de transgresser les Interdictions, ne suffit pas pour l’obtenir. Il faut, en outre, se sanctifier en ce qui est permis.

Nos Sages disent, à ce propos: “ Dans le monde futur, on proclamera la sainteté des Justes, comme on le fait pour le Saint béni soit-Il ”. Toutes les révélations qui se produiront alors dépendent de nos actions et de nos réalisations, à l’heure actuelle. Elles seront alors obtenues par tous les Juifs, ainsi qu’il est dit: “ Tout Ton peuple est constitué de Justes ”. Elles se dévoileront grâce à la sainteté, “ sanctifies-toi en ce qui t’est permis ”.

8. On peut donner, à ce propos, l’explication suivante. Plus une révélation est élevée, plus elle peut être occultée par le voile le plus fin. C’est la raison de la sévérité particulière avec laquelle les Justes sont jugés. Plus un Juste est grand et plus sa moindre action est déterminante.

Nous trouvons une application de tout cela à propos de la circoncision. Lorsque notre père Avraham voulut mériter la révélation du Nom divin *Cha-daï*, il dut, au préalable, se circoncire, ainsi qu’il est dit: “ marche devant Moi et sois intègre ”.

Lors du don de la Torah, se révéla le Nom divin *Avaya*, plus élevé que *Cha-daï*, ainsi qu’il est dit: “ Je Me suis révélé à Avraham, à Its’hak et à Yaakov en tant que D.ieu *Cha-daï*, mais Je ne leur ai pas fait connaître Mon Nom *Avaya* ”. Dès lors, la simple circoncision, telle qu’elle était pratiquée jusqu’alors, devint insuffisante. Il fallut, en outre, supprimer également la membrane la plus fine, en la pratiquant. C’est à ce propos qu’il est dit: “ Circoncis les enfants d’Israël pour la seconde fois ”. Cette pratique est une Hala’ha qui fut confiée à Moché sur le mont Sinaï.

De même, pour accéder à la révélation du monde futur, transcendant celle du don de la Torah, il faudra également réaliser la circoncision la plus fine, celle qui fait disparaître le prépuce du cœur. Dès lors, on ne pourra plus se contenter de rejeter ce qui est interdit. Il faudra, en outre, mettre en pratique le Précepte “ sanctifies-toi en ce qui t’est permis ”.

9. Ceci explique la raison pour laquelle la préparation de la révélation du monde futur est beaucoup plus intense que toutes celles qui ont abouti aux dévoilements que nous connaissons, jusqu’à maintenant.

Plus précisément, la relation qui peut être faite entre le dévoilement du monde futur et le principe “ sanctifie toi en ce qui t’est permis ” est la suivante.

Dans le monde futur, l’Essence de D.ieu, transcendant la Divinité se révélant dans les mondes, sera perceptible. Alors, sera pleinement accomplie la finalité ultime de la création. Le monde sera le Sanctuaire de l’Essence de D.ieu.

Lorsqu’un roi réside dans son palais, il s’y trouve par toute l’essence de son être et ne fait pas qu’y révéler quelques unes de ses forces. Il en est de même pour le Sanctuaire de l’Essence divine.

Afin de bâtir une demeure pour D.ieu ici-bas, l’action nécessaire et l’homme qui la réalise doivent, tous deux, procéder de l’essence. Nous montrerons qu’il peut en être ainsi uniquement dans la mesure où l’on met en pratique l’Injonction “ Sanctifies-toi en ce qui t’est permis ”.

10. L’action de l’homme qui met en pratique les Mitsvot peut être modifiée par l’application du principe que l’on vient d’énoncer.

On peut, en effet, étudier la Torah et pratiquer les Mitsvot sans pour autant perdre la conscience de sa propre personnalité, en se contraignant à agir contre son gré, afin d’accomplir la Volonté de D.ieu. Dès lors, seule l’action concrète est modifiée.

A l’opposé, celui qui se sanctifie en ce qui est permis se coupe de ses propres préoccupations. Il s’en écarte résolument et n’éprouve plus aucune attirance pour elles. En pareil cas, sa personnalité est profondément modifiée. Il est alors touché jusqu’au fond de son âme.

Tel est également le sens du verset “ vous serez saints pour Moi ”. Commentant le verset “ Vous aurez une vertu particulière parmi toutes les nations ”, le Midrach Me’hilta explique: “ Vous Me serez acquis, en vous consacrant à la Torah et non à d’autres préoccupations ”. En mettant ses propres domaines d’activité de côté, en considérant que les actes permis ne servent pas un intérêt personnel, mais sont exclusivement au service de la sainteté, on est acquis à D.ieu et, par toute sa personnalité, on devient divin.

Il faut servir D.ieu par toute l’essence de son être pour percevoir Son Essence de D.ieu. Dès lors, on s’identifie à Lui et c’est la raison pour laquelle “ dans le monde futur, on proclamera la sainteté des Justes, comme on le fait pour le Saint béni soit-Il ”.

11. L’application du principe “ sanctifies-toi en ce qui t’est permis ” transforme également l’action qui est réalisée.

On sait que les Patriarches accomplirent les Mitsvot uniquement dans leur dimension morale. Après le don de la Torah, en revanche, le service de D.ieu est effectué au sein de la matière du monde. La raison en est la suivante. Les actes des Patriarches s’élevaient jusqu’à la source des créatures, par nature limitée. Dès lors, le réceptacle forgé par la spiritualité était plus large que celui qui pouvait être obtenu au sein de la matière. Lors du don de la Torah, par contre, il fut dit: “ Je (*Ano’hi*) suis l’Eternel ton D.ieu ”.

Le mot *Ano’hi* est constitué des initiales de la phrase signifiant “ J’ai inscrit et transmis l’Essence de Moi-même ”. Quand on obtient la révélation de l’Essence, il est clair que la distinction entre le spirituel et le matériel n’a plus aucun sens. De fait, “ plus on a une source élevée et plus l’on peut se dévoiler, au plus bas ”.

Néanmoins, nous conservons, après la révélation du Sinaï, les limitations imposées par la Torah elle-même. Car, D.ieu révéla l’Essence de Lui-même précisément dans les Mitsvot et dans aucun autre domaine.

La Hala’ha décide, en conséquence, que “ il est une Mitsva de se lever devant celui qui accomplit une Mitsva, car D.ieu se révèle en son âme, à ce moment-là ”. Il en est ainsi uniquement pour celui qui met en pratique une Mitsva et non pour l’homme qui réalise une action courante, même si elle est consacrée au Nom de D.ieu. Car, c’est précisément dans les Mitsvot que D.ieu a investi Sa Présence.

Dans le monde futur, par contre, l’Essence de D.ieu se révélera pleinement. Dès lors, toutes les limitations disparaîtront. La Divinité sera perceptible partout, en tout objet. Il sera clair que “ il n’est pas d’endroit duquel Il soit absent ”, “ Il n’est rien d’autre que Lui  ”.

12. On peut préciser ces notions.

Le Zohar dit: “ On peut distinguer trois stades, le Saint béni soit-Il, la Torah et Israël. Chacun possède une phase cachée et une phase révélée ”.

La phase révélée de la Divinité est celle qui est perceptible dans les mondes, celle qui est à l’origine du comportement naturel. Sa phase cachée est celle qui transcende les mondes, celle qui est à l’origine du comportement miraculeux et surnaturel.

Plus précisément, le comportement miraculeux appartient également à la phase révélée de la Divinité. Certes, il transcende les mondes et suspend les lois naturelles, de sorte que la matière ne peut l’intégrer profondément. Pour autant, on peut observer ces miracles, y compris à l’heure actuelle, car ils se produisent d’une manière évidente.

En fait, la phase cachée de D.ieu correspond aux miracles totalement occultés par la nature, ainsi qu’il est dit: “ Celui à qui survient un miracle n’en a même pas conscience ”. Un tel miracle est si élevé qu’il est impossible de le percevoir, même de manière superficielle, au prix d’une suspension des lois de la nature.

C’est à ce propos qu’il est dit: “ Il réalise des merveilles, Seul ” et nul autre que Lui n’en a conscience.

Dans le monde futur, de telles merveilles seront clairement perçues, ainsi qu’il est dit “ Je vous montrerai des merveilles ”, car l’Essence de D.ieu se dévoilera. C’est la raison pour laquelle il fut dit, lors du passage de la mer Rouge, “ C’est (*Zé*) mon D.ieu et Je veux Le glorifier ”. Les lois de la nature furent alors suspendues, mais le mot *Zé* ne fut dit qu’une seule fois. Dans le monde futur, par contre, on le dira deux fois, “ C’est (*Zé*) D.ieu en Qui nous avons placé notre espoir, c’est (*Zé*) D.ieu, nous nous réjouissons et sommes heureux de Son salut ”. Alors, les miracles cachés se révéleront.

De même, la révélation de la Divinité, à l’heure actuelle, peut être obtenue uniquement par l’intermédiaire de la Torah et des Mitsvot, mais non à proprement parler dans le monde. Dans ce dernier, elle a donc pour effet de suspendre les lois de la nature. Ainsi, l’intervention de D.ieu au sein des phénomènes naturels reste caché.

Dans le monde futur, en revanche, l’Essence de D.ieu se révélera et, dès lors, Elle sera perceptible même au sein de la matière.

12. Il est dit que “ trois liens sont attachés l’un à l’autre, Israël à la Torah et la Torah au Saint béni soit-Il ”. Pour percevoir la phase cachée de la Divinité, il faut donc faire intervenir la partie cachée de l’âme, grâce à la dimension cachée de la Torah.

La dimension cachée de la Torah explique qu’il n’y a pas de différence fondamentale entre *Avaya* et *Elokim*. *Elokim* a la même valeur numérique que *Hatéva*, la nature, alors que *Avaya* transcende les phénomènes naturels. Pour autant, les deux Noms désignent une même réalité, car “ il n’est rien d’autre que Lui ”.

Celui qui prend connaissance de ces notions et tente de les approfondir prendra conscience qu’il appartient au “ peuple unique sur la terre ”. Il ressentira l’unité de D.ieu également dans les actes les plus matériels. Il mettra en pratique les Préceptes: “ Vous vous sanctifierez et vous serez saints ”, “ Sanctifies-toi en ce qui est permis ”. Ainsi, il mettra en évidence la partie cachée de son être, de sa qualité d’Israël. Dès lors, il sera un réceptacle pour percevoir la phase cachée du Saint béni soit-Il.

***L’amour du prochain***

*(Discours du Rabbi, second jour de Chavouot 5718-1958)*

14. Mon beau-père, le Rabbi, rapporta les trois enseignements que Rabbi Lévi Its’hak de Berditchev reçut du Baal Chem Tov. L’un de ceux-ci était le suivant.

“ Chaque étude qui n’est pas accompagnée par un travail finit par se perdre ”. Quel est ce travail? C’est l’effort de l’homme pour aimer son prochain, qui est indispensable pour que l’on préserve son étude de la Torah.

C’est parce qu’il reçut cet enseignement que Rabbi Lévi Its’hak, tout au long de sa vie, s’emplit d’amour pour son prochain.

15. Ce récit est parvenu jusqu’à nous et il faut en déduire qu’il nous concerne. En effet, tout émane de la divine Providence et il convient, en l’occurrence, d’en déduire une leçon.

L’Admour Hazaken précisa que la ‘Hassidout ne s’adresse pas à un groupe ou à certaines personnes, mais qu’elle concerne bien l’ensemble du peuple juif.

La ‘Hassidout permet de se préparer à la délivrance future, qui sera pour tous les Juifs. C’est pour cela qu’elle s’adresse à chacun.

Il en est de même pour l’amour du prochain, qui est le fondement de la Torah. Le Baal Chem Tov en fit un principe de base de la ‘Hassidout, destiné à tout Israël.

16. Chaque Juif doit aimer son prochain, exercer sur lui une influence positive. Il obtiendra ainsi son propre bien. Commentant le verset “ le pauvre et l’homme plein de moyens se rencontrent et D.ieu fait briller les yeux de l’un et de l’autre ”, nos Sages disent: “ D.ieu fait que le riche et le pauvre se rencontrent ”.

La pauvreté et la richesse existent dans le domaine matériel, mais aussi de manière spirituelle. Lorsque le riche met ce qu’il possède à la disposition du pauvre, il reçoit, en retour, la bénédiction de D.ieu.

La Michna dit: “ Qui est le sage? Celui qui apprend de chacun ”. Ainsi, chaque homme peut délivrer une leçon et, de ce point de vue, il est effectivement riche. Il doit donc mettre ce qu’il possède à la disposition de celui qui en a besoin. De la sorte, D.ieu lui accordera la satisfaction de ses propres besoins.

17. La Guemara établit clairement qu’il en est ainsi. Lorsque l’on ne se préoccupe pas des besoins de l’autre, on ne peut obtenir la réalisation du verset selon lequel “ D.ieu fait briller les yeux de l’un et de l’autre ”, on ne reçoit pas la bénédiction de D.ieu. Bien plus, dit la Guemara, le riche peut alors devenir pauvre. La connaissance de la Torah dénuée d’amour du prochain finit effectivement par se perdre.

Bien plus, le Baal Chem Tov précise qu’un amour du prochain ordinaire n’est pas suffisant pour que la Torah se maintienne. Ce sentiment doit être “ un travail ”, concentrant tous les efforts.

Mon beau-père, le Rabbi, explique qu’une activité commerciale permet de comprendre ce que doit être ce travail. Le commerçant n’est pas celui qui reste chez lui, avec sa marchandise, dans l’attente qu’un client ait connaissance de ce qu’il propose, en mesure la qualité et décide de venir l’acheter. Nul n’adopterait un tel comportement.

Un commerçant ouvre un magasin, dans un lieu de passage et y accroche une enseigne, indiquant à tous ce que l’on peut y trouver. Il ne se contente pas de cela et, par tous les moyens possibles, vante la qualité de ses produits, afin de convaincre les acheteurs potentiels. Il multiplie les efforts, pour obtenir un tel résultat.

Le Rabbi expliquait ainsi comment on doit se consacrer à la Torah et aux Mitsvot et il en est de même pour l’amour du prochain. Il faut multiplier les efforts pour lui rendre service, mettre ce que l’on possède à sa disposition, lui expliquer la valeur de la Torah et des Mitsvot, ce qui inclut, bien évidemment, la ‘Hassidout. On doit faire tout ce qui est en son possible pour lui apporter la connaissance d’une explication de la ‘Hassidout.

Bien plus, tout cela n’est pas encore suffisant et il faut encore le convaincre de transmettre, à son tour, ce message à d’autres personnes. Bien plus, c’est uniquement lorsque l’on a formé des disciples qui, à leur tour, sont capables d’en instruire d’autres que l’on peut être certain de leur avoir fait acquérir profondément ces valeurs.

Tel est le sens de l’expression: “ Que tes sources se répandent à l’extérieur ”. Une source s’écoule toujours plus loin. C’est la raison pour laquelle le Rambam la distingue d’un bassin, dont les eaux stagnent.

18. L’un des moyens de se lier à son prochain consiste à lui rendre un service, matériellement. C’est là, tout d’abord, une application de la nécessité de l’aimer. C’est aussi une façon de l’attirer vers la spiritualité. Certes, il ne faut rien attendre en retour, ne pas faire dépendre l’aide matérielle de l’avancement spirituel, ne pas fixer des conditions.

On doit aider son prochain, matériellement, sans aucune condition préalable. C’est précisément là le fait nouveau que le Baal Chem Tov introduisit dans le comportement des Justes cachés, en 5472, *Tav*, *Aïn*, *Beth*, initiales de *Tavo Alav Bera’ha*, qu’il reçoive la bénédiction.

19. Si chacun doit s’efforcer d’aimer son prochain, combien plus est-ce le cas pour ceux que la divine Providence a conduits en un endroit où la Torah et les Mitsvot ne sont pas aussi développées qu’elles devraient l’être. En l’absence d’autres personnes, ils ont le devoir et le mérite de réunir tous leurs efforts, dans un tel but.

Certains peuvent prétendre qu’il leur faut, au préalable, se préoccuper de leur propre personne, s’échapper de cet endroit, afin de mettre en pratique les termes du verset: “ J’ai assuré mon propre salut ”. Ils doivent donc savoir qu’ils sont confrontés à une situation de danger, justifiant que l’on écarte de tels raisonnements. D.ieu les a conduits là et leur a, de ce fait, confié une mission. Ils disposent donc de toutes les forces nécessaires pour que cet endroit devienne un centre de la Torah et des Mitsvot.

La Guemara raconte que Rav et Rav Kahana parvinrent à Babel, D.ieu ayant fait qu’ils doivent se trouver là. En différents endroits de Babel, certaines pratiques n’étaient qu’imparfaitement respectées, le Chabbat, l’interdiction de mélanger le lait et la viande. Nos Sages appellent un tel lieu “ une plaine ”, ouverte à tous les vents, plus basse qu’un endroit de situation normale et ils précisent qu’un tel endroit doit être entouré d’une clôture.

Ce récit de nos Sages, comme tous les autres, n’a pas uniquement valeur historique. Il délivre un enseignement pour la vie. Un Juif doit savoir que la divine Providence le conduit en chaque endroit où il parvient, qu’il doit donc en faire un lieu de Torah et de Mitsvot, que telle est bien la mission qui lui est confiée.

En conséquence, chacun s’emploiera à donner de la Tsédaka, matériellement et spirituellement. Le verset dit que “ la Tsédaka assure l’élévation d’un peuple ”, qu’elle affine mille fois le cerveau et le cœur. Nos Sages constatent que: “ tu as fait revivre le pauvre. Demain, D.ieu te fera revivre, ainsi que ton fils et ta fille ”.

Agir ainsi est effectivement le bien, l’intérêt personnel de chacun. C’est, en outre, le moyen d’obtenir la délivrance collective. Car, nous avons reçu l’assurance qu’en diffusant les sources de la ‘Hassidout à l’extérieur, nous obtiendrons la venue du Machia’h, très prochainement, *Amen*.

***Echelle des valeurs***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Chemini 5712-1952)*

20. L’idée qui vient d’être développée apparaît, en allusion, dans la Michna suivante: “ Tout Israël aura part au monde futur ”, qui introduit la lecture des Pirkeï Avot, dont le premier enseignement est: “ Moché reçut la Torah sur le Sinaï ”.

On étudie le traité Avot pendant les Chabbats qui séparent Pessa’h de Chavouot, afin de se préparer à recevoir la Torah. Or, le début de cette préparation consiste à aimer son prochain. C’est ce que soulignent les deux enseignements de la Michna qui viennent d’être cités.

21. Quelqu’un pourrait se dire: “ Pourquoi devrais-je consacrer mon temps aux autres? Pourquoi ne pas plutôt étudier moi-même la Torah? ”.

La première Michna répond à cette interrogation: “ Tout Israël aura part au monde futur ”. Nul ne peut connaître la valeur de chacun et celle de l’autre peut être plus grande que la sienne propre. Dans ce monde, les valeurs sont bouleversées. On peut donc penser que l’on est soi-même supérieur à l’autre et en déduire qu’il n’y a pas lieu de lui consacrer de son temps. Dans le monde futur, en revanche, les valeurs seront rétablies. Il pourrait alors s’avérer que la réalité aille à l’encontre d’une telle conception.

Tous les Juifs avec lesquels on entre en contact ont, à n’en pas douter, une part, dans le monde futur. On doit donc systématiquement juger l’autre en lui accordant toutes les circonstances atténuantes. On peut, certes, s’interroger sur son propre comportement. Il est dit que “ l’amour propre occulte toutes les fautes ” et “ ne place pas ta confiance en ta propre personne ”.

On se dira donc qu’en rendant un service à quelqu’un, on en recevra la contrepartie dans le monde futur ”. Ainsi, disent nos Sages, “ si un homme se trouve dans le Gan Eden, alors que son maître, qui lui a enseigné la Torah et l’a conduit au monde futur est en enfer ”, ce maître pourra en être libéré grâce à lui.

Il faut donc transmettre les valeurs juives à l’autre, devenir son “ maître ”. Dès lors, parvenu dans le monde futur, ce dernier dira: “ Je ne peux pas me séparer de mon maître ”. De ce fait, on le fera sortir de l’enfer et on lui donnera une place dans le Gan Eden.

22. Il en a toujours été ainsi, mais, à l’heure actuelle, il n’est plus nécessaire d’attendre ce qui se passera après la vie physique. On pourra recevoir la récompense pour son action auprès de l’autre dans ce monde.

La révélation du Machia’h est imminente et “ il se tient derrière notre mur ”. Il faut attendre chaque jour sa venue, qui interviendra non seulement du vivant du plus jeune de ceux qui sont ici présents, mais aussi du vivant du plus âgé.

La récompense que l’on obtiendra pour l’action menée auprès de l’autre se marquera donc bien dans ce monde.

23. Néanmoins, lorsque l’on réalise une telle action, on ne doit pas penser que “ ma force et la puissance de ma main ont accompli tout cela ”. Il faut garder présent à l’esprit, comme l’indique la seconde Michna précédemment citée, que l’on agit par la force de Moché, qui était plein d’amour pour le peuple d’Israël.

Moché transmit la Torah à Yochoua, Yochoua aux anciens et les anciens aux prophètes. Puis, la chaîne se poursuivit ainsi, jusqu’à nos maîtres qui remplissent, en chaque génération, les fonctions de Moché.